

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
04/02/2022

Dossier complet le :
04/02/2022

N° d'enregistrement :
f09322p0045

1. Intitulé du projet

Projet de Pôle Sport Innovation et de parking souterrain

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune des Orres

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Pierre Vollaire, maire

RCS / SIRET

2 | 1 | 0 | 5 | 0 | 0 | 9 | 8 | 9 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2

Forme juridique

7210 commune et commune nouvelle

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41 a) : aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Projet de construction d'un parking souterrain de x m2 représentant 158 places réparties sur deux niveaux.
44 d) : Autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés	Projet de construction d'un Pôle Sport Innovation d'une surface de 650m2. Locaux à destination locative pour les clubs et écoles locaux.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet s'articule autour du centre-Station 1650 des Orres et englobera la création de trois ERP, constitués d'un parking de deux niveaux enterrés dans la pente d'environ 150 places, de bureaux et vestiaires communaux à mettre en location pour les clubs locaux (ESF, ESI, SCOCE, UCPA), le réaménagement du jardin d'enfants actuel ainsi que la création d'un Pôle Sports Innovation, bâtiment de 650m2 environ. Seul le bâtiment Pôle Sports Innovation sera en émergence du terrain naturel.

Les travaux comprendront :

- travaux préparatoires, nettoyage du terrain et dévoiement des réseaux existants
- travaux de terrassement

4.2 Objectifs du projet

La station des Orres a été créée dans les années 1970 sur le modèle de la station sans voiture, avec des parkings souterrains sous les résidences et un accès ski aux pieds à celles-ci. Compte tenu de l'augmentation du nombre de lits et de la fréquentation touristique journalière, de nombreux problèmes de stationnement se posent : stationnement anarchique, sur la voirie, saturation des parkings. Pour palier cette offre insuffisante, la commune a engagé une réflexion globale sur son offre de stationnement. La création d'un parking souterrain au centre station est ainsi un élément majeur de la stratégie de la commune : il permettra de désengorger la voirie, facilitant l'accès des secours, et participe à la requalification de la station historique à 1650.

Le Pôle Sport Innovation situé au-dessus accueillera des espaces d'entraînement sous forme de tapis de simulation ski, salle de sport, équipements connectés, espace détente et récupération, chambre à hypoxie. Il sera un espace unique de perfectionnement et de développement dédié à la pratique des sports de montagne, et en liaison directe avec des capteurs situés sur le domaine (domaine expérientiel) qui permettront aux sportifs de tous niveaux de venir y analyser leur pratique.

L'étage supérieur du parking, en dessous du PSI accueillera des bureaux et vestiaires à destination locative pour les clubs et écoles locaux : les locaux actuellement occupés sont inadaptés au bon déroulement des activités et enseignements, et ne permettent pas leur développement tel que souhaité, ce qui pénalise la station.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux du parking commenceront dès l'obtention du permis de construire en 2022. L'objectif est de terminer le gros-oeuvre parking en 2022, compris le réaménagement du jardin d'enfants en surface, avec l'étage des clubs et de construire le Pôle Sport Innovation en 2023. La phase travaux doit intégrer les contraintes liées à l'enneigement : les travaux peuvent se faire uniquement entre avril et octobre. L'ouverture de l'ensemble des équipements est prévu pour décembre 2023.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le parking sera utilisé par les skieurs qui montent à la journée ou les vacanciers.
Il restera en propriété et gestion communale et il sera payant.

L'étage des locaux et vestiaires sera loué aux clubs locaux qui ont déjà été approchés et ont été consultés préalablement à l'élaboration des plans : ESF, ESI, SCOCE, UCPA.

Le Pôle Sport Innovation fera l'objet d'une délégation de service public. Il sera fréquenté par tous types de publics : le grand public qui inclut les débutants voulant découvrir les activités de montagne, les sportifs plus aguerris cherchant à se perfectionner et enfin les sportifs de haut niveau trouveront des équipements leur permettant d'analyser et améliorer leurs performances.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à

- Procédure d'Unité Touristique Nouvelle
- Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme
- Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise au sol du projet	2994 m ²
Superficie niveau accès parking enterré	2695 m ²
Superficie niveau étage 1 parking enterré	2497 m ²
Superficie étage des clubs enterré	923 m ²
Superficie PSI Niveau RDC (front de neige)	686 m ²
Superficie PSI Niveau R+1	265 m ²
Superficie globale de l'opération (y compris locaux techniques)	7066 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Communes des Orres
Front de neige 1650
Parcelle AA 213

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 ° 49 ' 32 " 98 Lat. 06 ° 55 ' 80 " 99

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune des Orres est concernée par la loi montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La version du PPRN en vigueur date de 2017. Le terrain est classé en zone B4 : aléa de glissement faible à moyen. En conséquence, une étude géotechnique de type G2 (en annexe) a été réalisée, et le projet a été modifié en conséquence. Des études complémentaires seront réalisées lors de la phase de préparation des travaux.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 (steppique Durancien-Queyrassin) le plus proche du projet est à environ 3,6km.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Drainage des eaux superficielles arrivant en limite de projet.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un diagnostic écologique (en annexe) a été réalisé afin de réduire au maximum les perturbations qui pourraient être entraînées par les travaux et le projet. Des mesures d'évitement notamment en phase travaux sont prévues.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	zone déjà artificialisée pour activité touristique
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est classé en zone B4 du PPRN, aléa glissement faible à moyen, qui prescrit une étude géotechnique annexée au présent cerfa. - III se situe sur la bordure de la zone aléa torrentiel de niveau moyen dans laquelle se trouve la station à 1650 - Risque de gonflement argileux de niveau faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au contraire, le projet a pour but de limiter les nuisances liées aux véhicules tournant dans la station pour chercher une place, ou stationnant de manière anarchique.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Une cheminée de chaufferie et rejet de CTA double flux.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit au contraire dans une optique de valorisation du patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager en réduisant le stationnement sauvage et les voitures apparentes.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le sol sera restitué après construction du parking : le jardin d'enfants piou piou continuera à fonctionner, les activités d'été seront également toujours possibles.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

sans objet

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

sans objet

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La phase travaux a été étudiée pour ne pas perturber l'écosystème présent. Le terrain sera ainsi préparé en amont des périodes de nidification et reproduction des espèces identifiées sur place. La source identifiée à proximité du terrain ne sera pas perturbée.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'étude environnementale. En effet, il a fait l'objet d'un diagnostic écologique (en annexe 7) permettant d'identifier ses impacts potentiels sur le terrain et la biodiversité. Etant donné la restitution à l'identique du terrain situé au-dessus, certains de ces enjeux se posent uniquement en phase travaux : celle-ci a donc été étudiée pour les limiter.

Le terrain concerné se situe également sur le front de neige des Orres 1650, c'est une zone classée Ns au PLU et déjà totalement artificialisée : elle est enneigée l'hiver (jardin d'enfants piou piou), et le reste de l'année de nombreuses activités s'y pratiquent : tir à l'arc, trampoline, luge d'été. Au niveau des paysages, le bâtiment du PSI a été conçu avec une architecture de qualité, permettant une bonne insertion topographique.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Diagnostic écologique sur la zone concernée Etude géotechnique G2

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Les Orres

le, 17/12/2021

Signature

 

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus